



L'Europe et la protection des invertébrés

Les invertébrés doivent être pris en compte dans les programmes de développement durable. Des études et des expériences sont ainsi réalisées dans toute l'Europe : la Rédaction d'Insectes a décidé de vous en faire part régulièrement.

Les activités du Balfour-Browne Club

par Garth Foster

3 Eglinton Terrace - Ayr KA7 1JJ -
Scotland - Grande-Bretagne.

Le Club a été créé en 1976 pour étudier les Coléoptères aquatiques et a été nommé ainsi en l'honneur du Professeur Balfour-Brown (1874-1967), le doyen britannique des spécialistes de ce groupe d'insectes. En 1976, les données étaient surtout britanniques, puis un effort particulier a été fait pour entretenir régulièrement des échanges avec les principaux pays européens à travers les publications scientifiques et les activités des coléoptéristes en rapport avec notre entomofaune.

Une cinquantaine de publications ont vu le jour entre 1976 et 1992. Leur contenu reflète l'intérêt croissant pour les Coléoptères dans leur

ensemble. Ceci était lié à la nécessité de conserver un réseau d'informateurs toujours réactualisé, et ce, depuis 1979, par mes soins.

En 1992, notre feuille de liaison a été baptisée **Latissimus**. Cette espèce de *Dytiscus* n'est pourtant pas le seul sujet abordé puisque nous traitons tout ce qui concerne les Coléoptères aquatiques en général. D'ailleurs, *D. latissimus* n'a jamais été inventorié en Grande-Bretagne.

Depuis le colloque de La Hague en 1988, d'autres réunions ont eu lieu en France (à Troyes en 1989, Bordeaux en 1992 et en Normandie en 1995), chez nous en Ecosse en 1996, mais aussi en Espagne, au Danemark et en Pologne. En 1997, la réunion est prévue à Gotha en Allemagne.

Le Club compte désormais plus de 300 membres originaires de 21 pays. En principe, ces personnes règlent une adhésion tous les deux ou trois ans mais ceux qui ne peuvent pas payer sont les bienvenus. Chacun envoie divers tirés-à-part issus de la littérature scientifique internationale mais aussi des

articles pour **Latissimus**. Tous ces documents sont classés dans la bibliothèque et peuvent être prêtés ou photocopiés pour les autres membres.

Un autre service important concerne l'identification, créé à l'origine pour inventorier et cartographier les Coléoptères de Grande-Bretagne : chacun peut bénéficier d'une identification gratuite ou d'une confirmation sur la présence de telle ou telle espèce dans une région précise de Grande-Bretagne ou d'Irlande. Pour les espèces provenant d'ailleurs, le Club communique les coordonnées de spécialistes étrangers. Ce service est payant pour les organisations qui tirent profit de ce type d'informations néanmoins, nous nous assurons que ces renseignements ne concernent pas les espèces figurant sur les listes rouges.

Le Club comprend un bureau représenté par un Président (Robert Angus), un Secrétaire honoraire (G. Foster) et un Trésorier honoraire (Ron Carr) qui animent un comité. Des statuts existent mais nous privilégions

toujours leur souplesse, certaines questions étant souvent mieux résolues à l'occasion de contacts informels avec nos nombreux amis européens qu'à travers les procédures définies dans les statuts.

Nos principaux objectifs veulent promouvoir :

- le développement des études sur les Coléoptères aquatiques,
- l'utilisation de ces insectes comme bio-indicateurs,
- à travers l'UICN, des actions décidées par une commission, sur la survie des espèces,
- la conservation des Coléoptères aquatiques par la protection de sites reliques, l'identification des facteurs conditionnant le maintien des populations, le conseil critique sur l'aménagement dirigé dans des sites appropriés, le contrôle des réintroductions d'espèces... tout cela avec des méthodes et une démarche qui tiennent compte des priorités globales de conservation des milieux, Enfin, notre structure est consultée par le gouvernement et des organisations internationales pour donner un avis d'expert sur les statuts d'espèces de Coléoptères aquatiques (rares ou en danger) au niveau local, régional, national et international.

Actions de conservation des invertébrés en Espagne

par Dr Maria-Angeles Ramos

Museo Nacional de Ciencias
Naturales - José Gutierrez Abascal,
2 - 28006 Madrid - Espagne

1996 a été une année importante et bénéfique pour la conservation des invertébrés dans notre pays. En liaison avec l'application de la Directive Habitats, la Direction Générale pour la Conservation de

la Nature (Ministère de l'Environnement) a signé deux conventions de recherche : une avec le Muséum National de Sciences Naturelles du Conseil Espagnol de Recherche Scientifique (CSIC) et une autre avec la Société Entomologique d'Espagne. L'objectif était d'obtenir dans l'année, des informations précises et à jour sur la distribution d'espèces incluses dans les Annexes II et V, avec une étude de leur biologie et de leur cycle de vie et une estimation des densités de populations.

Dans cette perspective, il fallait estimer les menaces pesant sur ces espèces et prendre aussi des mesures concernant leurs biotopes pour assurer leur survie.

La première convention a permis de préciser nos connaissances sur la Moule perlière d'eau douce *Margaritifera auricularia* et sur le Papillon *Maculinea nausithous* (Recommandations 35, 7 et 8 (92) et 9, 10 (94) du groupe d'experts de la Convention de Berne).

Le résultat le plus intéressant a été de découvrir une population relique de *M. auricularia* que nous pensions éteinte puisque aucune observation n'avait été faite depuis 1917! Les études sur le terrain et en aquarium, réalisées par les experts du Muséum, ont permis de décrire l'anatomie de cette espèce, son cycle de reproduction, le développement larvaire et son parasitisme avec certains poissons, éléments préliminaires indispensables pour établir un plan de sauvegarde.

Les premiers résultats ont été présentés lors du colloque de Killarney en mai 1996 qui réunissait le groupe des experts de la Convention de Berne, ainsi qu'à la Conférence sur la Conservation des Mollusques (une stratégie pour le 21^{ème} siècle) de Cardiff la même année.

En résumé, on peut dire que tous les spécimens observés étaient de grande taille, ce qui suggère que la population ne s'était pas reproduite depuis longtemps ; les spéci-

mens élevés en aquarium étaient fertiles et tous les stades larvaires représentés, néanmoins le parasitisme semble indispensable pour la métamorphose.

Ces résultats ont permis à la Commission Nationale pour la Protection de la Nature d'inclure *M. auricularia* dans la liste nationale des espèces en danger, dans la catégorie "menacée d'extinction" (29/08/1996). C'est la première espèce d'invertébré sur cette liste. Il s'agit maintenant de répertorier de nouvelles populations et d'établir un plan de sauvegarde pour l'espèce.

L'EUROPE en bref

Le Comité permanent de la Convention de Berne, suite à un amendement proposé par Monaco et soutenu par la France, a amendé l'Annexe II de la Convention pour y ajouter de nouvelles espèces marines d'invertébrés pour la Méditerranée et, suite à une proposition de l'Italie, ajouter aussi deux papillons italiens : *Polyommatus humedasaë* et *P. galloï*. Le premier vit dans une petite région montagneuse du sud de l'Italie, un biotope très particulier situé entre 1800 et 2200 mètres d'altitude et le second se rencontre dans le Val d'Aoste à environ 1100 mètres où il est endémique.

Ces amendements seront applicables à partir du 6 mars 1997.

Cette rubrique a été réalisée grâce à la participation du groupe des experts sur la Protection des Invertébrés de la convention relative à la conservation de la Vie Sauvage et du Milieu Naturel du Conseil de l'Europe; au concours de l'Agence Européenne de l'Environnement, du Centre Thématique Européen pour la Conservation de la Nature et du service de documentation du Centre Naturopa du Conseil de l'Europe.